

Info négos

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec s.l. 1500 

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec s.l. 2000



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec s.l. 4250



Fraternité des constables spéciaux d'Hydro-Québec s.l. 4785

FCSHQ

Syndicat des employé(e)s de réseau d'Hydro-Québec s.l. 9867



Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ



ATTENTION AUX COMMUNIQUÉS NON IDENTIFIÉS

Au cours des derniers jours, certains documents et communiqués non identifiés ont circulé à Hydro-Québec. Nous tenons à vous aviser que toutes les communications officielles de votre syndicat sont toujours identifiées, que ce soit par le logo, l'inscription de la section locale ou la signature d'un représentant officiel, ou comme cette présente communication, lors de communiqué commun provenant des syndicats du front commun.

Actuellement, aucune information concernant le contenu de l'entente de principe n'a été émise. Les sections locales réunies en front commun, soit les sections locales 1500, 2000, 4250, 4785, 9867 et du SPSI, débiteront leurs assemblées générales spéciales sur la négociation 2013 dans la semaine du 7 octobre afin de vous présenter le détail de l'entente, répondre à vos questions et vous permettre de voter. Chaque section locale convoquera ses membres dans les prochains jours, restez à l'affût.

Votre comité de négociation est convaincu d'avoir obtenu une entente de principe responsable, au meilleur de votre intérêt. Le processus démocratique vous permettra de juger et de vous prononcer en temps et lieu. D'ici là, attention aux rumeurs et à la désinformation!"